

Réglement fait par le Roy, pour l'ordre & la discipline qu'il veut être observez par ses troupes, tant françoises qu'étrangères, lors qu'elles marcheront en route dans le Royaume, ou qu'elles seront dans leurs garnisons. Du 4 juillet 1716.

Titre(s) : Réglement fait par le Roy, pour l'ordre & la discipline qu'il veut être observez par ses troupes, tant françoises qu'étrangères, lors qu'elles marcheront en route dans le Royaume, ou qu'elles seront dans leurs garnisons. Du 4 juillet 1716. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1716

Description matérielle : 20 p. ; 31 cm.

Sujet(s) : armée

France

législation

18e siècle

texte réglementaire

règne de Louis XIV 1643-1715